



CONTRIBUTION À LA STRATÉGIE TOURISTIQUE DE GP3A

PAYS de GUINGAMP
BRO WENGAMP
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT - KUZUL DIORREN

→ Un premier partenariat entre la nouvelle agglomération et le Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp

Par délibération du 4 juillet 2017, Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat-Agglomération a reconnu le Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp comme Conseil de développement d'agglomération.

Ainsi que le prévoit la loi NOTRe, le Conseil de développement a été sollicité pour apporter une contribution au projet de territoire en cours d'élaboration. Cette première saisine de l'agglomération concerne le volet touristique du contrat de territoire.

→ Objectif : organiser la contribution de la société civile au diagnostic

Pour répondre à cette sollicitation, le Conseil de développement a proposé de donner directement la parole aux acteurs du territoire. Et afin de s'appuyer sur une information la plus exacte possible, le porteur du projet, Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat-Agglomération, représentée

par Mme Josette CONNAN en charge du Développement Touristique et Mme Amélie MOINE, Responsable du service correspondant, sont venues présenter les éléments de diagnostic disponibles aux participants.

Des intervenants extérieurs ont été invités à venir partager, dans un second temps, leurs expériences innovantes, pour ouvrir les réflexions sur de nouvelles pistes. Enfin, les participants ont pu échanger et développer une contribution collective dans le cadre d'ateliers de travail préparés et animés par les techniciens du service Développement Touristique de GP3A et du CDTPG.

Afin de permettre la participation de tous les acteurs motivés et assurer la couverture géographique de la nouvelle agglomération, nous avons souhaité jouer la carte de la proximité et répartir les 3 soirées-débats sur le territoire, à Plourivo, Callac puis enfin, Guingamp.

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette première collaboration et espère qu'elle ouvrira la voie à nombre d'autres démarches de concertation et de co-construction.

Georges LE NORMAND
Président du CDTPG

→ 3 débats de proximité

Ces 3 soirées-débats ouvertes à tous ont accueilli 79 citoyens, usagers, représentant d'associations d'usagers des équipements touristiques, hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités touristiques, agences de voyage, gestionnaires de sites touristiques, élus, techniciens de collectivités...



Comment a été menée la concertation ?

Cible : tous les usagers du territoire

Lieux : 3 réunions réparties géographiquement : Plourivo (secteur nord) - Callac (secteur Sud) - Guingamp (secteur Centre)

Forme : 3 réunions publiques organisées en soirées débat

Partenaires : GP3A - Office de Tourisme Guingamp/Baie de Paimpol Parc Naturel Régional d'Armorique - Pays Centre Ouest Bretagne - ACECA 22 - Randobreizh

Objectivité : enregistrement des séances, relecture des synthèses par les participants pour vérification et validation des propos

Livrables : synthèses des 3 soirées débats et liste des participants pour le suivi du projet



ESPACE COMMUNAUTAIRE DE PLOURIVO
18H - 20H
PRESENTATION DU DIAGNOSTIC TOURISME NATURE PAR GP3A
INTERVENTION DU P.N.R. D'ARMORIQUE

30 NOVEMBRE 2017 TOURISME NATURE

Quelles perspectives pour le tourisme Nature ?
Slow tourisme et tourisme vert, quelles opportunités ?
Quelle image « nature » pour le territoire ?
Le Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp invite la société civile à contribuer au diagnostic touristique du territoire de Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat-Agglomération.
Citoyens, représentants d'associations d'usagers des équipements touristiques, hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités, tous les acteurs sont invités à participer à ces travaux.
Pré-inscription sur le site du Conseil de développement.



5 DECEMBRE 2017 TOURISME CULTUREL

Quelle identité culturelle valoriser sur le territoire ? La mise en réseau des sites clés-é-elle de l'offre touristique ? Quels partenariats imaginer ?
Le Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp invite la société civile à contribuer au diagnostic touristique du territoire de Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat-Agglomération.
Citoyens, représentants d'associations d'usagers des équipements touristiques, hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités, tous les acteurs sont invités à participer à ces travaux.
Pré-inscription sur le site du Conseil de développement.



12 DECEMBRE 2017 ITINERANCE(S)

Quelles perspectives pour le tourisme ?
L'offre de tourisme et à l'offre du territoire ?
Comment mieux les conflits ?
L'itinérance ?
Le Conseil de développement territorial du Pays de Guingamp invite la société civile à contribuer au diagnostic touristique du territoire de Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat-Agglomération.
Citoyens, représentants d'associations d'usagers des équipements touristiques, hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités, tous les acteurs sont invités à participer à ces travaux.
Pré-inscription sur le site du Conseil de développement.



THEATRE DU CHAMP AU ROY GUINGAMP
18H - 20H
PRESENTATION DU DIAGNOSTIC ITINERANCES PAR GP3A

INTERVENTIONS
Répondre aux besoins des cavaliers - ACECA22
Produire et partager de l'information ciblée et utile - Randobreizh
3 ATELIERS D'ECHANGE ET DE TRAVAIL

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DU PAYS DE GUINGAMP
1, place du Champ au Roy - 22100 GUINGAMP
Tél. 02 96 40 02 00
cdt@paysdeguingamp.com
http://www.paysdeguingamp.com

Tourisme Nature - 30 novembre 2017 - Plourivo



Le tourisme nature est encore trop souvent assimilé aux seules activités sportives et de loisirs dans la nature. Bien au-delà du public sportif, le tourisme nature répond également et de plus en plus au besoin de ressourcement de populations souvent déconnectées de la nature par leur mode de vie. Comment transformer la préservation et la valorisation de patrimoines naturels préservés en un atout marketing pour le développement touristique ? L'image « nature » d'un territoire peut elle être devenir un levier fort de développement économique ?

Intervenant : Mathieu CHAVE, Chargé de mission marketing et valorisation touristique du Parc Naturel Régional d'Armorique (29)

Les participants préfèrent retenir le terme de « **Portes d'entrée** » plutôt que « locomotives », qui induit inconsciemment une hiérarchie entre les sites.

Ce premier débat a permis l'expression du souhait des acteurs du territoire de travailler à un **projet global et commun**, de sortir des logiques concurrentielles entre professionnels, entre collectivités, entre offres touristiques. Le constat est posé de la nécessité de travailler ensemble, pour aller vers des **pratiques communautaires**, la recherche de plus de synergies et de complémentarités.

Les acteurs du sud du territoire ont également exprimé un **fort sentiment de « laissés pour compte »** dans le développement touristique. Face à une activité touristique incontestablement plus dense sur la partie nord (avec des conséquences parfois néfastes sur l'environnement et la qualité de vie de la population), les acteurs du Sud s'interrogent sur la possibilité **d'irriguer leur territoire**, pour lequel le développement économique est un enjeu immédiat et urgent pour le maintien de la dynamique locale.

Les participants mettent en avant un **déficit de restauration** très fréquent sur le territoire, mais plus accentué encore dans l'arrière-pays. Il faut s'interroger sur ces manques car les touristes sont facilement confrontés à la difficulté de trouver un repas à midi dans de nombreuses communes. (Food trucks, point vente chez les agriculteurs).

Préservation et valorisation économique des patrimoines - PNR d'Armorique

La présentation par Matthieu CHAVE de la politique touristique du Parc Naturel Régional d'Armorique a beaucoup interpellé les participants. Elle s'illustre en effet par une **stratégie globale**, partagée par l'ensemble du territoire, également écartelé entre terre et mer.

Les représentants de l'arrière-pays y voient un modèle de réflexion à explorer plus avant pour développer des stratégies communes.

Il convient de rappeler que **l'EPCI est très récent**, encore en cours de structuration et que cette démarche vise justement à développer la stratégie touristique AVEC les acteurs du territoire et en permettant **l'échange entre les différents secteurs** (Nord / Sud / Centre).

Apprendre à se connaître est une nécessité reconnue par tous, mais **quelle sera la**

méthode adaptée : Rencontres thématiques ? Par secteur géographique ? Par type de projets ? Par type d'acteurs ?

Il existe déjà des **réseaux informels entre structures**, qui mériteraient d'être consolidés et reconnus pour pouvoir s'exprimer plus fortement.

L'Office de Tourisme de l'agglomération (qui dispose de budgets dédiés, de personnel et d'une expertise dans la mise en réseau) sera incontestablement un acteur majeur de cette mobilisation.

Mais ne faut-il pas **imaginer dépasser aussi le cadre et les frontières administratives** pour ouvrir l'échange à encore d'autres lieux/structures/formes de réseaux ? **Tout reste à imaginer** en termes d'animation transversale.

La **Nature** est aisément identifiée comme **point d'entrée majeur** pour accompagner la structuration du territoire.

En effet, les enjeux de la **préservation et de la valorisation du patrimoine naturel** sont présents et partagés sur l'ensemble des communes du territoire ainsi que par la grande majorité des acteurs.



L'inventaire des sites complémentaires (plutôt que « secondaires ») doit être abouti pour optimiser leur valorisation, créer des liens entre les acteurs locaux et favoriser leur coordination.



Tourisme Culturel - 5 décembre 2017 - Callac

Le tourisme culturel s'appuie sur l'offre d'évènementiel et sur les patrimoines existants ou en cours de création. Comment développer une offre touristique qui profite également à l'enrichissement de l'offre culturelle pour les habitants ? Dans cette optique, le tourisme culturel peut-il être un argument pour le développement d'un tourisme 4 saisons ? Comment associer le tissu associatif et privé à la mise en place d'une stratégie touristique de long terme ? Au regard de l'actualité tourmentée du milieu associatif, à travers quel modèle économique stabiliser ces coopérations ?

Intervenantes :

Marie-Hélène COSQUERIC, Animatrice culturelle du Pays Centre Ouest Bretagne

Céline LARRIERE, Chargée de mission Culture du PETR Pays de Guingamp



Les actions autour du patrimoine menées en Pays COB

Culture, patrimoine et développement touristique sont intimement liés. **L'économie culturelle** représente 2.3% du PIB en France et le tourisme 6%.

En outre, les démarches autour du patrimoine contribuent au développement durable d'un territoire puisque se posent les questions de **transmission, de préservation, de valorisation** pour les paysages et les patrimoines naturels.

Ainsi, le **projet de recensement des acteurs du patrimoine porté par le COB** visait à renverser l'image négative du territoire et à faire du centre Bretagne une destination à part entière.

Les besoins constatés à l'origine du projet étaient :

- ◆ Professionnaliser et stabiliser les acteurs du patrimoine, notamment les emplois en associations (meilleure réponse

aux attentes des touristes, plus de projets, développement numérique, etc...);

- ◆ Monter en qualité sur l'offre au public;
- ◆ Valoriser la connaissance, favoriser la remontée de données;
- ◆ Mutualiser les compétences et réseauter les acteurs .

Autre projet en cours de réalisation : élaborer, à partir d'un inventaire mené sur 200 sites archéologiques, une dizaine de **circuits découverte « Kreizhi Archeo »**. Ces parcours ont été conçus en tenant compte de la valeur patrimoniale des sites, de la maîtrise des coûts et de leur accessibilité, notamment la proximité de circuits de randonnées.

La promotion de ces sites se fait entre autre dans le cadre de la **destination Kalon Breizh**. Un livre, une exposition et un site internet permettent aux touristes d'approfondir le sujet.

Réseau au fil de l'Eau - PETR Pays de Guingamp

Le **Réseau au fil de l'eau**, lui, est né il y a plus de 10 ans de la mise en relation de 3 sites emblématiques, liés à l'activité industrielle rendue possible par l'exploitation de l'eau et qui ont tous fermé à peu près en même temps (Papeteries Vallée, Palacret, Petit Echo de la Mode). Puis les usines Tanvez à Guingamp et la carterie Huet à Pontrioux sont venus renforcer ce réseau.

C'est pour **réconcilier le public avec ces sites au passé douloureux** que la culture a été proposée comme médiateur. Le projet a rassemblé des personnes issues de divers secteurs d'activité : culture, touriste, environnement...

Le Réseau explore divers thèmes à l'échelle du territoire, en s'appuyant sur **l'articulation et les moyens des sites réunis**.

Le dernier projet en date explore les questions de l'aménagement du territoire, en faisant de la culture **un choix de médiation** sur le Schéma de Cohérence Territoriale, en cours d'élaboration par le PETR.

La culture permet **d'investir la société civile** dans ces réflexions (spectacles thématiques, conférences, théâtre, exposition photos...) et le réseau favorise l'échange et la curiosité par la proximité.

Elle permet d'interpeller les habitants et usagers du territoire sur : l'identité du territoire rural, les richesses patrimoniales,

les dégradations du paysage, les tendances dans les choix d'aménagement....

Dans les deux cas, c'est bien **la détermination des acteurs locaux** (notamment les EPCI dans le cas de Kreizhi Archéo) qui a été le facteur majeur pour mobiliser les financements de l'état et convaincre les partenaires. Surtout dans le contexte de l'archéologie car il y a toujours une forme de destruction pour la valorisation. Dans le doute, il vaut mieux ne pas intervenir (et laisser pour les suivants) que mal intervenir ou intervenir sans que TOUS les acteurs de la valorisation soient convaincus.

L'articulation est à chercher avec les **périmètres supérieurs aux territoires** (schéma du département, destinations de la région, politiques culturelles de l'état...).

Le niveau territorial ne doit pas « rajouter une couche » de subventions ou de projets. Il doit plutôt faciliter l'articulation entre les ressources des autres acteurs (professionnalisation des acteurs, synergie, communication...).

La **relation entre la culture et le tourisme** se déroule très en amont du projet de valorisation touristique : **la culture produit la connaissance**, la matière à valoriser.

Le **tourisme assure une forme de valorisation** des actions produites et de la connaissance générée en complémentarité avec les actions de **pédagogie**.

Les acteurs locaux sont méfiants à l'idée d'un **tourisme « hors sol »** avec une construction trop éloignée de sa réalité (invention autour de la vérité historique ou des patrimoines réels). Le patrimoine c'est bien, mais il ne faut pas s'éloigner trop de la réalité des habitants.

Le **rôle des locomotives** est à nouveau questionné. Elles ont pour vocation d'être des portes d'entrée mais l'idée est bien de diffuser les touristes vers d'autres points touristiques.

Il s'agit de s'appuyer sur les principales attractions du territoire pour irriguer en étoile les autres sites, complémentaires plutôt que secondaires, qui n'ont pas la même force d'attraction a priori, mais qui enrichissent l'offre locale. Il s'agit de créer des **synergies entre acteurs**.

Le nombre important de participants à cette seconde réunion a permis d'organiser un **temps d'atelier** pour favoriser l'échange et la prise de parole.

Atelier 1 : La mise en réseau des sites et acteurs représente-t-elle une opportunité pour le territoire ?

Les participants ont principalement questionné la volonté et la **capacité de l'agglomération** pour valoriser les divers patrimoines entretenus et mis en tourisme par les associations locales.

Ils ont évoqué la **création de circuits de randonnées** entre les sites patrimoniaux ou en partant d'une « porte d'entrée » pour irriguer des sites voisins.

Une **signalétique plus efficace**, généralisée et reconnaissable est à travailler. Ce travail est commencé mais sera élargi à l'ensemble de l'agglomération.

Les associations culturelles ont exprimé un réel **souci de visibilité**, se sentant « noyées » dans le périmètre beaucoup plus large de la nouvelle agglomération.

Atelier 2 : Existe-t-il une identité territoriale sur laquelle appuyer le développement touristique ?

Le premier marqueur de l'identité territoriale évoqué par les participants concerne la **place centrale de la culture bretonne vivante** : la langue bretonne parlée, écrite, chantée, la pratique du conte, la musique et les danses, la dentelle et les atours bretons, etc...

Dans un second temps, ils revendiquent **des valeurs partagées** à l'échelle du territoire : la convivialité, la vitalité, le dynamisme associatif, parfois trop peu connu mais réel. Pour le touriste, ils expriment en conséquence le désir de

ne pas l'accueillir en tant que touriste, mais plutôt comme **une personne en immersion** sur le territoire, en recherche de contact, de découvertes et d'expériences personnelles.

Ils évoquent également une image **double et complémentaire** : une partie Mer, avec un tourisme balnéaire et maritime important, et une partie sud dont le dynamisme associatif s'appuie fortement sur la vitalité de la culture locale. Les participants considèrent nécessaires que les deux figures se rencontrent et se complètent.

Atelier 3 : Quel partenariat associations culturelles/collectivités/privé le développement touristique ?

Le maintien et le développement de la culture bretonne (danse, langue, musique, contes, patrimoine bâti...) sont rendus possibles par le **travail continu des associations** et l'**engagement des bénévoles passionnés**.

Dans le domaine du patrimoine, ce sont des acteurs essentiels pour la préservation, la production de connaissance et la valorisation touristique. Mais la **fragilité des associations** est connue de tous, surtout dans le contexte actuel.

L'association c'est la **passion, donc, le bouillonnement d'un territoire, l'hyperspécialisation et l'énergie**. Elle favorise la **multiplicité des formes de tourisme**, de l'offre. Elles

font émerger les **« pépites » du territoire**.

Elle est par définition un lieu de rencontres, de partenariat, ce sont des **facilitateurs de lien** mais les bénévoles souffrent d'un **manque de reconnaissance** du travail des associations, avec le sentiment que les élus ne les prennent souvent pas au sérieux et restent en retrait de leur action.

L'action culturelle provient à **90% des associations** (données Cri de l'Ormeau), ce dont les participants à l'atelier sont très conscients.



Comment les collectivités peuvent-elles accorder **plus de reconnaissance** au travail, considérable mais parfois mal connu, des associations sur le terrain et communiquer sur cet apport pour le territoire ?

Peut-être déjà par la **génération d'un annuaire** des acteurs associatifs et **une meilleure coordination** entre les structures pour leur agenda.

Travailler également avec les commerçants pour l'accueil des publics sur les grosses manifestations (restauration, commerces de proximité et d'accueil).

Ou encore par des soutiens ponctuels (qui existent déjà par endroit) tels que des **coups de pouces techniques ou humains** (services techniques).

Le **partenariat et la coopération** étant innée dans les associations, les collectivités pourraient aussi venir se former sur ces questions de dépassement des limites de périmètre et de compétence qui est parfois l'écueil sur lequel les projets viennent s'échouer.

Il convient de rappeler que pour que les touristes aient envie de venir, il faut aussi montrer ce que le territoire a de meilleur et **arrêter d'évoquer une vision parfois très négative**, notamment sur du sud du territoire.

Les nouveaux habitants implantés récemment sont souvent les meilleurs défenseurs et communicants en arguant de leur choix et de leur motivation. Il revient à chacun de **communiquer positivement sur son territoire**.

Itinérance(s) - 12 décembre 2017- Guingamp

L'itinérance est, par définition, vectrice de lien et de mise en cohérence. Les territoires qui réussissent à "mettre en itinérance" leur offre sont ceux qui parviennent à en fluidifier la pratique et permettent au touriste nomade d'avoir un accès facile à des prestations adaptées (hébergement, transport...). Comment identifier, organiser et coordonner les forces du territoire (hébergeurs, aménageurs, porteurs d'animations...) afin qu'elles se renforcent mutuellement et créent de nouvelles offres et opportunités ? Comment articuler l'itinérance locale avec les grands axes touristiques ? Quels sont les pré-requis pour une itinérance réussie et respectueuse des espaces traversés ?

Intervenants :

Jacky BRUNET, Président de l'ACECA 22 - Association des Cavaliers d'Extérieur des Cotes d'Armor
Julien APPERT, fondateur de l'Association Randobreizh

L'itinérance pour la **passion du mode de déplacement** lui-même est une évidence, mais l'itinérance vise également souvent à **assouvir une autre passion** par la rencontre et la pratique : c'est le cas pour le cheval, le vélo, le patrimoine, la nature, l'art... Randonnées pédestres et équestres, au cœur des échanges de cette soirée illustrent cette caractéristique du tourisme en l'itinérance, sous toutes ses formes.

L'ACECA (également Comité Département du Tourisme Equestre)

L'association a été créée au début des années 80 dans le Trégor pour échanger et partager une passion, elle gère aujourd'hui 2500 km de randonnées équestres sur les Côtes d'Armor entretenus par l'ACECA. Avec parfois des combats à mener pour pouvoir rester sur un parcours alors même que l'ACECA assure l'entretien de ces parcours (Rigole d'Hilvern et ses canaux).

Elle compte 400 adhérents, dont une centaine d'actifs sur le département. Sa spécificité est d'être également **délégation départementale de la Fédération Française d'Équitation** dans le domaine du tourisme.

Les topoguides élaborés par l'ACECA sont régulièrement en **rupture de stock**. En 1990, l'événement EquiRando a permis de réunir 1300 chevaux (et cavaliers !) sur le territoire. C'est une vraie réussite, mais c'est aussi **une énorme responsabilité**.

La **crédibilité d'un réseau de randonnées** vient de sa fiabilité. C'est encore plus vrai pour les chevaux qui nécessitent des soins spécifiques et une sécurisation des parcours. Le

gros problème de la randonnée équestre, c'est l'assurance que tout se passera bien pour le cheval pendant tout le séjour. Ceci demande donc **une préparation très pointue**.

Ainsi, un réseau de chemins de randonnée équestre n'a de sens qu'avec **un ensemble de services** dont le réseau d'hébergements spécialisés. « *La randonnée équestre commence à partir du moment où on découche. La difficulté, c'est bien la nuitée du cheval à l'extérieur* ».

C'est pourquoi **le site web de l'ACECA** présente tout un ensemble de services : les parcours et leur état certes, mais également les hébergements, les maréchaux, les alertes... Tout pour permettre à l'itinérant de préparer son voyage en sécurité.

Les itinéraires une fois définis doivent être garantis (**mise à jour et entretien**). Pour cela le domaine public est une meilleure assurance de parcours car les conventions privées peuvent être dénoncées du jour au lendemain.

L'informatique est un support extraordinaire de collecte, de partage et de mise à jour immédiate de ce type information.